



Commission des solidarités

424 - Placement familial et accueil par les tiers dignes de confiance

Propositions financières Budget Primitif 2013

Rapport n° CG/2012/137

Résumé :

Le Département est l'employeur de 433 assistants familiaux chargés d'accueillir des enfants confiés au Président.

A ce titre, le Département prend en charge le versement des salaires et différentes allocations destinées à compenser les charges d'entretien au bénéfice de l'enfant.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

| Libellé Pôle | Libellé Direction | Projet Budget Primitif 2013 |
|--------------|---|-----------------------------|
| PAP | Direction de l'Enfance et de la Famille | 24 295 500 € |
| | TOTAL | 24 295 500 € |

4241 – Assistantes familiales

La hausse des crédits du BP 2013 par rapport au BP 2012 prend en compte une augmentation de plus de 3% correspondant à l'augmentation du SMIC et à l'évolution de la masse salariale, notamment en raison du glissement-vieillesse-technicité (GVT).

4242 – Tiers dignes de confiance

Une des alternatives à l'accueil en collectivité ou au placement familial consiste à confier un enfant à une personne en qualité de tiers digne de confiance. Cette désignation intervient sur ordonnance judiciaire et ouvre droit à une indemnité moyenne de 440 € versée par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Le nombre de placements chez un tiers digne de confiance reste stable ces dernières années avec une moyenne de 190 enfants par an.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

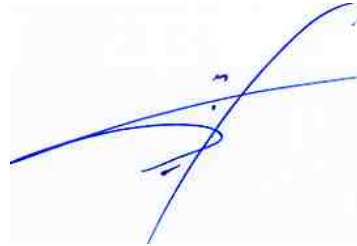
| Code | Libellé Mode d'action | Crédits inscrits au BP précédent | Crédits proposés au BP |
|------|---------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 4241 | Assistantes familiales | 22 004 000,00 € | 23 395 500,00 € |
| 4242 | Tiers dignes de confiance | 1 000 000,00 € | 900 000,00 € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des solidarités, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le Budget Primitif 2013.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL